

CERTIFICAT D'ASSURANCE

Souscrit par l'intermédiaire de TRANSMER ASSURANCES – 62 avenue Camus – 44000 NANTES
(Téléphone. : 33(0)2.85.520.350 - Fax : 33(0)2.85.520.348.)
Adresse e-mail : transmer@transmer.com

Agissant en vertu des pouvoirs de souscription accordés depuis le 01/07/2021 par Nationale-Nederlanden.

Par le présent contrat, les souscripteurs s'engagent moyennant la cotisation stipulée, après qu'elle ait été effectivement encaissée, à couvrir les risques ci-après définis conformément au Code des Assurances et aux Dispositions Générales et Particulières qui suivent.

Toutes les déclarations ou notifications requises de l'Assuré au titre du présent certificat, devront être adressées au détenteur de l'autorité de souscription désigné ci-dessus.

Certificat n°: Transmer **01/241219/0256**

Garantissant le yacht : **TEASING MACHINE II**

Assuré/Propriétaire : **STE VENTETERRE**
Rep. par M. Eric De Turckheim
Boulevard St Michel, 125
1040 BRUXELLES
BELGIQUE

destiné à usage strict de : **Plaisance privée pure avec régates**

Pour la période du **01/01/2022** au **31/12/2022**.

Par couverture d'assurance navigation de plaisance GARANCE A (Réf. Transmer Garantie. 12.18 FT **Tous Risques SAUF...**)

Montant maximum des capitaux Responsabilité Civile 2 500 000 € (Dommages Matériels ou Corporels Directs).

Les signatures ci-dessous valent pour l'ensemble de la présente convention, y compris les Dispositions Générales et les Dispositions des intercalaires annexés.

Fait à NANTES, le mardi 11 janvier 2022.

Pour les Souscripteurs,
Sous réserve des exclusions contractuelles.

TRANSMER
assurances

62, Avenue Camus - 44000 NANTES
Tél. 02.85.520.350 – Fax 02.85.520.348
e.mail. transmer@transmer.com
RCS 518 888 441 – ORIAS 10 053 892

100% Nationale-Nederlanden Schadeverzekering Maatschappij N.V. (Prinses Beatrixlaan 35, 2595 AK Den Haag – The Netherlands)